



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 22 mars 2022

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h02.

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Elise ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ;
COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ;
JACQUIN Denis ; LEGAIN Olivier ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ;
SIMONIN Philippe ; TERZO André ;

C.C.L.L : GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; OUDET Alain suppléant de M. CRETIN
Emmanuel ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : BAILLY Guillaume ; DUSSAUCY Nadine ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT
Christian ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; VIÉNET Romain suppléant
de M. Christian MAGNIN-FEYSOT ;

C.C.L.L : BERION Dominique suppléant de M. Alain MONNIER ; COULET Gérard ; CRETIN
Emmanuel ; MONNIER Alain ; PRILLARD Angèle

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Franck BERNARD

Procuration de vote :

Mandants : Nadine DUSSAUCY ; Christian MAGNIN-FEYSOT ; Alain MONNIER ; Angèle
PRILLARD

Mandataires : Jean-Marc BOUSSET ; Yannick POUJET ; Jean-Claude STADELMANN ; Alain
OUDET suppléant de M. Emmanuel CRETIN

**Objet : 6C. Acquisition d'un rouleau compacteur sur berce et d'un camion
2022/03_21-21**

CENTRE DE TRI

ACQUISITION D'UN ROULEAU COMPACTEUR SUR BERCE ET D'UN CAMION

Rapporteur : Monsieur André TERZO, Vice-Président

Suite à une présentation de matériels de massification, en Commission, la piste de l'installation de rouleaux tasseurs adaptés sur le TRANSMAT avait été envisagée.

Des études complémentaires ont conduit les services à proposer en lieu et place, une solution de massification du même type (rouleau tasseur) mais installée sur berce sur un camion.

Cette solution permet d'être plus mobile et d'intervenir potentiellement sur l'ensemble des déchetteries.

Cette solution nécessite l'acquisition d'un camion dédié qui pourrait également, le cas échéant, transporter des bennes.

Dans ce contexte, il est décidé l'acquisition d'un camion type 26 tonnes, ainsi que d'un système de rouleau sur berce. Le montant total de l'opération est estimé à 300 000 € HT pour ces deux achats.

Un retour sur investissement, notamment lié aux transports évités, est attendu sous 2 ans et demi.

Un gain en termes d'impact environnemental est également attendu, au vu des transports évités.

Ces deux achats – camion, d'une part et système de rouleau sur berce, d'autre part - pourront se faire auprès l'UGAP et dans le cadre des délégations octroyées par le Comité Syndical au Président pour la signature, l'exécution, dont la résiliation, des conventions avec les centrales d'achat dont le montant est inférieur ou égal à 200 000 € HT, chaque acquisition étant inférieure à 200 000 € HT.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur les modalités de cette double acquisition, dans le cadre des délégations octroyées par le Comité Syndical au Président du SYBERT.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

